

AVIS DE RECRUTEMENT

Un concours externe sur épreuves est ouvert à la Banque Centrale de Tunisie pour le recrutement de deux attachés de direction.

I – DATE ET LIEU DU CONCOURS

Les épreuves écrites du concours auront lieu au cours du mois de mars 2012 à Tunis. Les dates et le lieu exacts du déroulement des épreuves seront notifiés directement aux candidats admis à concourir.

II – CONDITIONS DE PARTICIPATION AU CONCOURS ET NOMBRE DE POSTES A POURVOIR :

- Etre de nationalité tunisienne depuis 5 ans au moins ;
- Etre âgé de 35 ans au plus à la date du concours ;
- Etre titulaire d'un diplôme dans la spécialité ci-après :

Type de concours	Diplôme	Spécialité	Nombre de postes
Concours au grade d'attaché de direction	Diplôme de licence appliquée en intervention sociale	Intervention sociale	02

Les candidats remplissant les conditions sus-indiquées doivent adresser leur dossier de candidature, **par voie postale**, à la Banque Centrale de Tunisie, Direction Générale des Ressources Humaines, 25 rue Hédi NOUIRA – BP777, 1080 CEDEX TUNIS, au plus tard le **20 février 2012** le cachet de la poste faisant foi.

III- ÉPREUVES DU CONCOURS

A - ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ (ÉCRIT)

- Épreuve obligatoire de culture générale en langue arabe
- Épreuve obligatoire de culture générale en langue française
- Épreuve obligatoire de spécialité portant sur **l'intervention sociale** .

B - ÉPREUVES D'ADMISSION (ORAL)

- Exposé et discussion avec le Jury
- Epreuve facultative de langue vivante

IV- PIÈCES À FOURNIR

1 – Une demande au nom de Monsieur le Gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie indiquant obligatoirement l'épreuve de spécialité.

2 – Une copie de la carte nationale d'identité.

3 – Un bulletin n°3 datant d'un an au plus à la date limite de dépôt des candidatures ou le cas échéant un reçu attestant le dépôt d'une demande à cet effet.

4 – Une copie dûment certifiée conforme à l'original du diplôme ou une attestation d'équivalence pour les diplômes étrangers.

5 – Trois enveloppes timbrées portant l'adresse complète du candidat.

V - PRÉCISIONS IMPORTANTES :

1 – Seront rejetées :

- Les demandes qui ne remplissent pas toutes les conditions de participation ou celles non accompagnées de toutes les pièces énumérées ci-dessus.
- Les demandes qui n'indiquent pas l'épreuve de spécialité choisie.
- Les demandes adressées après la date limite fixée au **20 février 2012**, le cachet de la poste faisant foi.

2 – Le règlement et le programme du concours sont à la disposition des candidats sur le Site Web de la BCT à l'adresse www.bct.gov.tn (chapitre Actualités) ou au Siège de la Banque Centrale de Tunisie et dans ses Comptoirs de l'Intérieur (Sfax, Sousse, Bizerte, Nabeul, Gabès, Gafsa, Kasserine, Kairouan, Médenine, Jendouba et Monastir).

3 – Sauf décision contraire du jury, seuls seront déclarés admissibles, les candidats ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10/20 au titre des épreuves d'admissibilité.

4 – Seuls les candidats déclarés admissibles seront invités à passer les épreuves orales. Les dates et lieux de ces épreuves seront notifiés ultérieurement aux candidats concernés.

5 - Seuls seront déclarés admis dans la limite des postes mis en concours, les candidats ayant obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20.

6 – Les candidats déclarés admis qui refusent le poste qui leur est offert perdent le bénéfice de leur admission.

Programme du concours externe sur épreuves pour le recrutement au grade d'Attaché de Direction, Spécialité : Intervention Sociale

1- Fondements méthodologiques de l'intervention sociale

- Méthodologie de l'intervention sociale
- Processus de l'intervention sociale
- Introduction aux méthodes d'intervention sociale

2- Fondements juridiques et politiques de l'intervention sociale

- Introduction au droit
- Politique sociale

3- Législations sociales et équipements sociaux en Tunisie

- Législations sociales en Tunisie
- Équipements sociaux

4- Approches d'intervention sociale

- Approches d'intervention sociale micro
- Approches d'intervention sociale macro
- Intervention sociale intégrée

5- Intervention sociale et problèmes sociaux

- Pauvreté et amélioration des conditions de la vie
- Handicap sensoriel, physique et mental

6- Environnement de l'intervention sociale

- Intervention sociale en milieu professionnel
- Intervention sociale en milieu ouvert

7- Référentiels et déontologie de la profession de service social

- Profession de service social
- Profil du travailleur social
- Déontologie de la profession de service social

8- Organisation du travail social

- Organisation administrative du secteur de service social
- Méthodes d'organisation du travail technique et administratif

9- Droit du travail et droit d'entreprise

- Droit du travail
- Droit de l'entreprise

10- Dynamique de l'entreprise

- Communication institutionnelle
- Gestion des services sociaux et des institutions sociales

CONCOURS EXTERNE D'ATTACHE DE DIRECTION

NATURE DE L'ÉPREUVE	DURÉE	COEFFICIENT
I- ÉPREUVES D'ADMISSIBILITE		
- Épreuve de culture générale en langue arabe	3 H00	2
- Épreuve de culture générale en langue française ou anglaise au choix	3 H00	2
- Épreuve de spécialité : "Intervention sociale"	4H00	4
II- ÉPREUVES D'ADMISSION		
- Exposé et discussion avec le Jury sur un sujet tiré du programme :		
. Préparation	30 mn	8
. Exposé	15 mn	
. Discussion	15 mn	
- Épreuve facultative de langue vivante.	30 mn	

L'épreuve de spécialité est indifféremment rédigée en langue arabe ou française.

L'épreuve facultative de langue vivante est à choisir parmi le français et l'anglais. La langue française ne peut être choisie que par les candidats qui ont rédigé en langue anglaise la deuxième épreuve obligatoire de culture générale.